

**Henri**

*« Le soir même de ma première rencontre avec le Père Joseph Wrésinski, en janvier 1968, à Pierrelaye, **il m'a mis en route**, comme il savait le faire, en me demandant de porter **d'urgence** une lettre à l'équipe de volontaires permanents du Mouvement ATD Quart Monde qui habitaient **au bidonville de La Campa** (à La Courneuve, banlieue nord de Paris) et qui attendaient cette lettre!...*

*Ce soir là, dans la nuit noire, ce qui m'a insécurisé et presque fait peur, j'ai réussi à parvenir jusqu'au cœur du bidonville. Mais les familles que j'ai entr'aperçues ce soir là m'ont bouleversé, tout comme m'a touché l'engagement de l'équipe de volontaires permanents d'ATD Quart Monde qui habitaient là en caravanes, à côté de la pré-école, qui partageaient la vie des familles et de leurs enfants et qui, avec elles, luttait pour que la dignité et donc les droits de l'homme soient respectés : lutte contre la boue, contre les rats, contre les refus de l'école primaire de scolariser les enfants, lutte pour se chauffer, pour aller chercher l'eau au loin, pour trouver du travail, pour les vaccinations et le droit à la santé, lutte pour se faire entendre des autorités, en particulier pour le relogement. Tout cela fut en quelque sorte au point de départ de mon choix de rejoindre le volontariat permanent du Mouvement ATD Quart Monde. »*

Ainsi avait prévu de s'exprimer Henri, au début de la conférence qu'il devait donner à Varsovie, le 25 mai dernier, sur le thème « Extrême pauvreté et droits de l'homme », et où il allait présenter ce qui fut son combat de visionnaire, acharné, opiniâtre et souvent incompris : en quoi les textes européens concernant les droits de l'homme et tout particulièrement la convention européenne des droits de l'homme sont des outils contre l'extrême pauvreté ?

Henri ajoutait d'ailleurs à sa présentation les mots suivants :

*« Et finalement, aujourd'hui, je suis un volontaire permanent d'ATD Quart Monde qui s'efforce, vaille que vaille, depuis les années 90, de crédibiliser au mieux auprès de ses co-volontaires et d'autres membres du Mouvement ATD Quart Monde en Europe, l'utilisation de la Charte sociale européenne et de la Convention Européenne des Droits de l'Homme pour défendre les familles et lutter contre l'extrême pauvreté, l'exclusion, la misère. »*

Bien que chimiste de formation, Henri fut, à ATD Quart Monde, celui qui percevait le plus finement comment le droit, à condition d'y croire, de s'y investir et de ne jamais baisser les bras, pouvait permettre le respect de la dignité des très pauvres.

Ceux qui ont connu l'affaire Weiss s'en souviennent. En Alsace, le maire d'un village avait mis le feu au campement d'une famille avec enfants qui vivait dans les bois, tuant les chiens à coups de fusil et faisant ensuite tout araser par un bulldozer. ATD Quart Monde porta plainte contre ce maire. La bataille juridique dura des années. Le père Joseph lui-même voulait arrêter, de peur que ATD Quart Monde n'en subisse plus tard des préjudices. Mais Henri s'y est toujours opposé. Pour lui, une seule chose comptait : que justice soit faite à cette famille. Et c'est grâce à son opiniâtreté, grâce aux arguments juridiques que lui-même suggérait à l'avocat de la famille et aux juristes qu'il avait mobilisés, que justice fut enfin rendue et que le maire fut condamné, 10 ans plus tard.

Paul Bouchet, ancien président d'ATD Quart Monde, qui n'a pu venir aujourd'hui pour raison de santé, me disait l'autre jour qu'Henri, était de ceux, rares, dont l'action traduisait à la fois la générosité, l'engagement, et la compétence.

Henri n'a jamais fait dans la demi mesure. Il est allé très loin dans son identification non pas à la condition des très pauvres, mais au combat et à la dignité des très pauvres. C'est en ce sens qu'il se proclamait membre du Quart Monde en marche : « Nous, du Quart Monde », disait-il. Et tant pis pour ceux, trop timorés ou trop intellos, qui ne le suivaient pas ! Et ce n'était pas une formule seulement incantatoire, car Henri restait en contact permanent, j'allais dire en osmose, avec les personnes et familles dont il avait fait la connaissance au fil des années. Ses nombreux véhicules successifs, longtemps la 2CV, dont il vantait toujours les qualités en dépit de pannes à répétition, l'ont conduit dans les endroits les plus reculés à la rencontre de ces personnes et familles vivant dans le dénuement. Il les aimait, il les honorait et elles l'aimaient en retour.

Ce fut vrai non seulement en France, mais partout où Henri accepta d'aller parce qu'on avait besoin de lui : de Stains à New York, de Marseille à Port au Prince, de Colmar en Centre Afrique, de Bruxelles à Londres et Hull, de Tanzanie à Chanteloup-les-Vignes.

Henri était prêt à toutes les folies, à toutes les audaces, pour marquer sa solidarité, son identification, avec le peuple qu'il avait choisi pour sien, notamment avec ceux que malmenaient les tribunaux. Un jour, Henri saute dans le train de Pierrelaye à Paris sans avoir le temps de prendre son billet. Dès le premier arrêt, il descend de son wagon pour aller voir le contrôleur, mais celui-ci ne veut rien savoir et lui met une amende en plus du prix du billet. Henri, fort

de sa bonne foi, refuse de payer. Il sera finalement convoqué au tribunal de Pontoise. Dans son bureau voisin du mien, à Pierrelaye, il s'acharne sur sa machine à écrire en m'annonçant qu'il prépare sa défense. Le jour du jugement, il s'habille en costume - cravate. Quand arrive son tour, il se lève et commence sa plaidoirie. Mais il ne peut pas dire tout ce qu'il a prévu, le président du tribunal trouvant son intervention trop longue et lui intimant l'ordre de s'asseoir. A l'annonce des décisions du tribunal, Henri se voit blanchi alors qu'un Monsieur portugais qui était accusé du même délit que lui est condamné à une amende. Aussitôt, il se lève et crie sa désapprobation. Il dit qu'on ne lui a pas mis d'amende parce qu'il est ingénieur, qu'il est en costume et qu'il a pu préparer sa défense, ce qui n'est pas le cas du Monsieur portugais. Et il demande à être condamné comme ce Monsieur. Il est aussitôt évacué « manu militari ». Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Quelques semaines plus tard, toujours dans ce fameux train entre Pierrelaye et Paris, Henri se trouve face à un homme qui semble le reconnaître. Ils engagent la conversation et l'homme lui dit qu'il est magistrat. Il était présent lors du passage d'Henri au tribunal et il a été impressionné par son attitude. A partir de ce jour, cet homme deviendra un ami d'ATD Quart Monde.

Avant de terminer, je voudrais vous lire trois lignes reçues d'une personne qui a réagi à son départ : « Henri était simplement cet univers vers lequel nous devrions tous nous diriger. C'est la disparition d'un homme que je voyais peu mais que j'aimais réellement, sans chercher pourquoi. Difficile d'admettre sa mort parce qu'elle impose des réflexions sur ma propre vie. »

Henri, homme d'intelligence, homme de cœur, homme de foi, homme de la magnificence, homme du Quart Monde. Henri, homme libre, comme le vent qui souffle dans le massif du Vercors, ce Vercors où il est allé tant de fois à la chasse, où il est allé tant de fois à la recherche des morilles, où il est allé tant de fois, le 14 juillet de chaque année, avec sa famille et avec nous ses amis à la conquête du Grand Veymont, le plus haut sommet du Vercors. Henri, homme des sommets.